Appel à participation à la 6ème rencontre franco-allemande de jeunes chercheurs en droit public comparé
Berlin, 23-25 juin 2011

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Strasbourg, l'Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau et l'Ecole des sciences administratives de Spire (DHV Speyer) organisent le **6ème séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs en droit public comparé les 23, 24 et 25 juin 2011**. Celui-ci aura lieu à **Berlin** au **Centre Marc Bloch** (Centre Franco-Allemand de Recherches en Sciences Sociales). Il se déroulera pour la troisième année consécutive dans le cadre du **Collège Doctoral Franco-Allemand « Les droits publics nationaux face à l´intégration européenne »** que soutient l'**Université Franco-Allemande**. Le séminaire débutera par une conférence inaugurale prononcée le jeudi 23 juin en fin de journée, par une personnalité éminente de la recherche en droit public comparé.

Le thème général du séminaire porte comme les années précédentes sur les **développements récents du droit public comparé en Europe**. Les communications peuvent, à titre d'exemple, envisager une question de **contentieux constitutionnel et administratif** comparé, traiter de la **protection des droits fondamentaux** ou de l'influence de l'européanisation et de l'internationalisation du droit sur la **réforme de l'Etat**.

Votre contribution pourra porter sur un aspect de votre sujet de thèse, ou sur tout autre thème se rapportant à vos travaux de recherche, que celui-ci soit envisagé sous l'angle du **droit public comparé** ou des **sciences politiques ou administratives, dans une perspective franco-allemande.** S'il s'agit d'un sujet de droit interne français ou allemand, celui-ci devra établir des parallèles avec le droit communautaire ou européen.

Conditions et modalités de participation :

Cette manifestation vise à réunir des **jeunes chercheurs** travaillant sur des **thèmes d'intérêt commun quel que soit l'angle disciplinaire choisi (droit public, histoire, sciences politiques)**. Elle s'adresse ainsi aux doctorant(e)s, jeunes docteurs, post-doctorants, docteurs habilitants et collaborateurs scientifiques intéressés, sans condition de nationalité.

Chaque intervenant présentera sa communication dans la langue de son choix, français ou allemand, et devra disposer d'une compréhension orale suffisante de l'autre langue, afin de pouvoir participer aux débats. Les sujets sont abordés sur la base de contributions présentées par les différents participants (20 min.). Ces interventions font l'objet d'un commentaire par un autre participant (5 min.), puis d'une discussion approfondie encadrée scientifiquement par les professeurs français et allemands participant à ce séminaire.

La sélection des intervenants incombe au Comité scientifique du Collège doctoral franco-allemand. L'ensemble des frais (transport, restauration et hébergement) sera pris en charge grâce au soutien de l'Université Franco-Allemande.

Si vous souhaitez participer à ce séminaire, nous vous invitons à nous faire parvenir dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 15 février 2011**, un résumé de votre projet de communication (d'environ une demi-page) accompagné d'un C.V., à l'adresse suivante :

cdfa.2011@gmail.com

N'hésitez pas à nous joindre à cette adresse pour toute question éventuelle !

Pour plus de renseignements : http://www.jus-publicum.eu/

Comité scientifique du Collège doctoral :
Prof. David Capitant (Paris 1), Prof. Olivier Jouanjan (Strasbourg),
Prof. Johannes Masing (Freiburg), Prof. Karl-Peter Sommermann (Speyer)